



Recommandation sur la circularité des aliments pour poissons

CCA 2023-7

Juillet 2023



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) remercie chaleureusement l'UE pour son soutien financier





Sommaire

Sommaire	2
Contexte	3
Recommandations.....	4
Annexe : Composantes de la définition du concept de circularité des aliments pour animaux.....	8

Contexte

La stratégie de la Commission européenne dite « De la ferme à la table », publiée en mai 2020, a incité à utiliser davantage d'ingrédients alternatifs pour les aliments pour animaux et à réduire l'empreinte environnementale des produits pour animaux en augmentant l'utilisation d'aliments pour animaux issus de la circularité, ce qui a ainsi permis de réduire la dépendance à l'égard des terres agricoles ainsi que les émissions de GES provenant de la production d'aliments pour animaux. Il est également clair que la lutte contre l'épuisement linéaire des ressources par l'amélioration de la circularité et de l'utilisation de matières premières secondaires doit être intégrée dans la production des aliments pour animaux et pourrait également contribuer à relever le défi de la concurrence avec la consommation humaine directe, qui est souvent évoquée dans le débat public. La nouvelle dynamique créée par l'invasion russe de l'Ukraine en février 2022 renforce l'importance stratégique de la sécurité des aliments pour animaux et souligne la nécessité d'améliorer l'autonomie de l'UE en matière d'aliments pour animaux en réduisant sa dépendance à l'égard des importations d'aliments pour animaux, et notamment les sources d'aliments pour animaux riches en protéines.

Le taux de conversion des aliments pour animaux, qui est basé uniquement sur l'efficacité du ratio « intrants-extrants » de 1 kg d'aliments pour 1 kg de produit animal, constitue l'indicateur traditionnel d'efficacité des ressources dans le secteur de l'aquaculture. Cependant, dans une économie circulaire, l'efficacité des ressources d'un système doit également être évaluée par sa capacité à maintenir autant de nutriments que possible dans le système, et à minimiser ainsi les déchets ou leur utilisation en dehors de la chaîne alimentaire humaine, comme dans le cas de la bioénergie. En ce sens, la circularité des aliments pour animaux peut être mise en œuvre en générant des aliments humains d'origine animale à l'aide de nutriments qui ne sont pas directement utilisés comme aliments humains. Bien que ce concept représente un développement assez récent, l'industrie des aliments aquacoles récupère des matières premières secondaires grâce à l'économie circulaire depuis de nombreuses décennies.

La circularité dans la production d'aliments pour animaux est un concept qui est encore en cours de définition. Une définition provisoire de la circularité des aliments pour animaux pourrait être celle-ci : « Ingrédients de qualité alimentaire non humaine récupérés auprès de l'économie circulaire (locale) en tant que matières premières secondaires avec une faible empreinte d'utilisation des terres ».

Cette définition peut être divisée en plusieurs composantes, qui forment ensemble un indicateur de circularité. Les différentes dimensions des composantes offrent une approche non binaire à partir de laquelle il serait possible de conclure que certains ingrédients des aliments pour animaux présentent une plus grande circularité que d'autres.

- Statut d'aliment humain/animal
- Proximité du lieu d'origine par rapport à l'usine d'aliments pour animaux
- Taux d'utilisation des terres
- Ratio de dépendance des poissons fourragers (FFDR)
- Digestibilité des nutriments

Vous trouverez en annexe de plus amples informations sur ces composantes.

Recommandations

Recommandations à l'intention des décideurs :

- Politique de l'UE :
 1. Les pouvoirs publics devraient concevoir un cadre politique favorisant la maximisation de l'utilisation des ressources de la bioéconomie, qui ne sont pas utilisées directement pour l'alimentation humaine, comme aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires ; cela implique de privilégier leur utilisation comme aliments pour animaux par rapport à toute autre utilisation (notamment la production de bioénergie), conformément à la hiérarchie des déchets de l'UE.
 2. Un indicateur permettant de mesurer la circularité des aliments pour animaux devrait être sélectionné parmi les indicateurs qui mesurent les progrès accomplis en matière de développement durable dans le cadre du futur tableau de bord de la proposition de cadre législatif annoncée sur les systèmes alimentaires durables.
 3. Lorsque cela est nécessaire afin de préserver la sécurité de la chaîne alimentaire humaine et animale, les pouvoirs publics devraient établir des exigences spécifiques pour les opérations qui pourraient être nécessaires en vue d'assurer l'adéquation à l'usage prévu de certains intrants en tant qu'aliments pour animaux, telles que l'agrément des établissements, et notamment ceux qui utilisent des processus ou des ressources spécifiques pour un certain flux de matières premières.
 4. Les pouvoirs publics devraient identifier les goulots d'étranglement, y compris les normes juridiques, qui restreignent la circularité (par exemple : les interdictions d'utiliser certains produits comme aliments pour animaux) afin d'établir les conditions d'une éventuelle utilisation, dans les aliments pour animaux, de nutriments récupérés à partir de flux de déchets (actuellement interdits). Les pouvoirs publics doivent alors veiller à ce que l'entreprise concernée mette en place une solution appropriée. Elles devraient accorder une attention particulière à l'utilisation d'anciennes denrées alimentaires ou de déchets de restauration contenant du poisson et de la viande pour

l'élevage d'insectes ou de polychètes, ce qui permettrait de transformer environ un tiers des déchets alimentaires générés dans l'UE en aliments protéiques hautement nutritifs pour les animaux, y compris les aliments pour poisson et ceux destinés à l'aquaculture.

5. Les pouvoirs publics devraient aider à obtenir davantage d'aliments pour animaux et de denrées alimentaires pour une population mondiale croissante en établissant des cadres scientifiques, juridiques et industriels appropriés afin de garantir que nous puissions bénéficier en toute sécurité des résultats des technologies d'édition génétique existantes et à venir.

- Recherche publique :

1. La politique de l'UE devrait soutenir la recherche sur les définitions proposées, sur les caractérisations ainsi que sur une méthodologie privilégiée pour la quantification du niveau de circularité des aliments pour animaux, ce qui permettrait ainsi de garantir des conditions de concurrence équitables entre les différents opérateurs et d'éviter des allégations injustifiées et mensongères.
2. Les pouvoirs publics devraient soutenir la recherche sur l'utilisation des ressources sous-utilisées ou inutilisées de la bioéconomie comme aliments pour animaux, et sur les nouvelles ressources à faible utilisation de terres (par exemple : les ressources marines), et notamment les sources de protéines et d'oméga 3. L'utilisation de ces nouvelles ressources devrait impliquer de prendre les précautions nécessaires en matière d'impact sur l'environnement.

- Communication :

1. Les pouvoirs publics devraient soutenir la promotion des systèmes de production aquacole basés sur la circularité des aliments pour animaux auprès des citoyens et des consommateurs.
2. Dans ses communications à destination des consommateurs, l'UE devrait mettre l'accent, dans la mesure du possible, sur les informations portant sur la circularité des aliments pour poissons.

Recommandations aux opérateurs :

- Responsabilités de la chaîne aquacole :

1. Les opérateurs devraient intégrer dans leurs activités l'approche liée à la « circularité des aliments pour animaux », en vue de réduire l'impact environnemental de l'étape de production d'aliments pour animaux (et notamment les émissions de GES) et de réduire la compétition pour les ressources entre alimentation humaine et utilisation en tant qu'aliments pour animaux (avec minimisation des pertes de nutriments au stade de l'étape d'utilisation en tant qu'aliments pour animaux).
 2. Les objectifs de circularité des aliments pour animaux doivent être fixés au niveau sectoriel.
 3. Les opérateurs doivent mettre en œuvre des procédures afin de minimiser et d'atténuer les risques de fraude ; la limitation des ressources disponibles et les incitations à utiliser davantage d'éléments issus de la bioéconomie circulaire peuvent également augmenter les risques potentiels de fraude.
- Fournisseurs d'ingrédients d'aliments pour animaux :
 1. Les opérateurs de la bioéconomie devraient disposer de procédures visant à donner la priorité aux aliments pour animaux comme destination des ressources nutritives qui ne sont pas utilisées pour l'alimentation humaine par rapport à toute autre destination (bioénergie, utilisations hors alimentation animale/humaine, déchets). Cela implique d'assurer la sécurité des aliments pour animaux ainsi que la préservation, autant que possible, de la qualité des aliments pour animaux ; les processus qui ont un impact négatif sur la valeur nutritionnelle des sous-produits/résidus de la transformation des aliments humains doivent être évités.
 2. Les opérateurs de la chaîne circulaire de l'alimentation animale doivent être conscients de leur responsabilité de veiller à ce que les flux issus de l'économie circulaire soient propres à être utilisés dans l'alimentation animale et, notamment, sans danger pour les animaux, les utilisateurs, l'environnement et les consommateurs de produits animaux.
 3. Les opérateurs de la chaîne circulaire de l'alimentation animale doivent être transparents, notamment en ce qui concerne les opérations/processus, afin de maintenir un haut niveau de sécurité. L'obtention des certifications délivrées par les systèmes privés d'assurance de la sécurité des aliments pour animaux devrait constituer une condition préalable à l'accès au marché.
 - Fabricants d'aliments pour animaux :
 1. Les opérateurs devraient viser à optimiser l'efficacité des nutriments et à minimiser les pertes environnementales et les émissions dans l'environnement. Cela implique



l'optimisation des régimes alimentaires des poissons, y compris l'utilisation d'additifs alimentaires, en particulier en ce qui concerne l'azote et le phosphore.

- Aquaculture :
 1. Les opérateurs devraient connaître et privilégier l'utilisation d'aliments pour animaux basés sur l'économie circulaire.
 2. Les programmes d'élevage devraient sélectionner des espèces/races de poissons plus adaptées aux aliments pour animaux ayant des concentrations en nutriments plus faibles et potentiellement moins digestibles.

- Partie aval de la chaîne :
 1. Une plus grande circularité des aliments pour animaux peut également signifier des coûts supplémentaires d'alimentation animale pour les agriculteurs (utilisation de ressources moins nutritives, coûts plus élevés pour garantir des régimes alimentaires équilibrés sur le plan nutritionnel) ; ces surcoûts doivent être valorisés en aval.
 - Les organisations ou entreprises qui définissent les lignes directrices pour les futures normes de certification de la qualité sont encouragées à inclure, lors de leur préparation, la circularité des aliments pour animaux en tant que priorité.

Annexe : Composantes de la définition du concept de circularité des aliments pour animaux

Statut d'aliment humain/animal : « Qualité alimentaire humaine » signifie que la qualité du matériau concerné est telle qu'elle répond aux attentes du marché de la consommation humaine. Le concept d'« aliments non comestibles pour l'homme », tel que défini par la FAO, y est lié. La notion de statut d'aliment humain/animal permet cependant de mieux comprendre la qualité de la biomasse utilisée par l'industrie des alimentations pour animaux, à la différence de ce qui est considéré comme consommable par un être humain. Lorsqu'un produit est de qualité alimentaire animale, il n'est pas considéré comme adapté au marché de la consommation humaine en raison de sa qualité ou simplement parce qu'il n'y a pas de demande pour ce produit.

D'après l'analyse de la FEFAC figurant dans le 1^{er} Rapport d'avancement de la charte de durabilité des aliments pour animaux, on peut conclure que pratiquement aucune des matières premières utilisées dans la production d'aliments pour animaux en général n'est de qualité alimentaire humaine. En règle générale, les ingrédients vendus pour la consommation humaine directe ont un prix de marché plus élevé que lorsqu'ils sont destinés à l'alimentation animale, de sorte que le marché s'oriente dans cette direction. Cependant, il existe des cas dans lesquels des ingrédients d'aliments pour animaux de qualité alimentaire humaine sont vendus à un opérateur d'aliments pour animaux, bien que cela soit normalement le résultat d'excédents pour lesquels la demande du marché de la consommation humaine est insuffisante. Néanmoins, un ingrédient d'aliments pour animaux de qualité alimentaire animale présente un potentiel de circularité plus élevé qu'un ingrédient d'aliments pour animaux de qualité alimentaire humaine.

Proximité par rapport à l'usine d'aliments pour animaux : Le concept d'économie circulaire revêt une dimension géographique dans laquelle plus l'origine de la matière première est proche du point d'utilisation finale (il s'agit de son « caractère local »), plus elle est « circulaire » en général. Cette proximité s'illustre par le fait que les usines d'aliments pour animaux sont implantées à proximité de leurs clients éleveurs qui, dans un premier temps, privilégient l'utilisation des ressources locales. Dans le cas de la production européenne d'aliments pour animaux, l'approvisionnement en ingrédients d'aliments pour animaux à partir du continent européen représente un moyen de stimuler l'économie circulaire européenne et donc l'autonomie européenne en matière d'aliments pour animaux. La proximité de la matière première des aliments pour animaux par rapport à l'usine d'aliments pour animaux est un élément inclus dans le champ d'application des Règles de définition des catégories de produits de l'empreinte environnementale de produit (PEFCR) à l'égard des aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires, dans lesquelles les émissions liées au transport des aliments pour animaux font partie de l'empreinte environnementale de



la production d'aliments composés pour animaux, même si l'impact global sur la réduction des GES peut être limité.

Taux d'utilisation des terres : Les principes d'une économie circulaire vont dans le sens de l'utilisation de matières premières secondaires, c'est-à-dire produites à partir d'autres procédés (industriels) eux-mêmes orientés vers une production autre. En termes d'épuisement des ressources agronomiques, les terres arables représentent un élément clé ; moins on en consacre à la production d'un ingrédient d'aliments pour animaux, plus cet ingrédient est un produit de l'économie circulaire et, en principe, plus l'empreinte carbone est faible.

Les principes d'allocation économique des méthodologies basées sur l'analyse du cycle de vie, telles que les PEFCR sur les aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires, pourraient aider à quantifier une faible empreinte carbone pour le taux d'utilisation des terres d'un ingrédient d'aliments pour animaux, car ils indiqueraient dans quelle mesure la composante d'aliments pour animaux d'une culture donnée représente le moteur économique de cette activité de culture. Cela n'exclut pas la possibilité que, même si la composante d'aliments pour animaux représente un moteur clé de cette activité de culture, la production d'aliments pour animaux joue toujours un rôle dans la valeur ajoutée à la bioéconomie et contribue à l'utilisation durable des terres arables. Il est connu, par exemple, que les cultures fourragères sont souvent cultivées sur des terres arables qui ne peuvent pas fournir les nutriments nécessaires à la production de denrées de qualité alimentaire humaine, et que les cultures fourragères jouent également un rôle dans les bonnes pratiques agricoles en tant que cultures de rotation.

Une proportion accrue d'ingrédients marins dans les aliments composés pour poissons contribuera à réduire le taux d'utilisation des terres. Des ressources marines inexploitées sont actuellement explorées et testées dans les aliments pour poissons, y compris le zooplancton pélagique comme le krill (*Euphasia superba*) et le calanus (*Calanus finmarchicus*) ainsi que diverses espèces de poissons dits mésopélagiques dont de très grandes biomasses sont disponibles en pleine mer (Irigoien et al., 2014). Les ressources zooplanctoniques pélagiques (croissance et reproduction rapides) pourraient être récoltées à des niveaux sûrs pour les stocks et l'écosystème. L'augmentation de l'utilisation durable des ressources marines afin de remplacer la production de protéines terrestres est mentionnée dans la stratégie dite « De la ferme à la table » (CE 2019).

Ratio de dépendance des poissons fourragers : Les ingrédients halieutiques constituent des ressources limitées qui doivent être utilisées de manière responsable. Le FFDR indique la quantité de ressources halieutiques sauvages utilisées pour produire 1 kg de poisson ou de crevettes, calculée selon les normes d'élevage définies dans le cadre de l'ASC. En termes de



circularité, il est important de noter que les protéines marines et l'huile marine qui sont basées sur les flux secondaires de la consommation humaine de poisson ne contribuent pas à la valeur du FFDR.

Le FFDR tient compte des apports en protéines et en huile des équivalents de poissons sauvages, dans lesquels le facteur le plus limitant détermine le FFDR de l'aliment pour animaux. Le FFDR des produits de la mer issus de l'aquaculture est calculé en multipliant le FFDR des aliments pour animaux par le taux de conversion économique des aliments pour animaux (eFCR).

Digestibilité des nutriments : Lorsque l'on considère la circularité d'un ingrédient d'aliments pour animaux, les caractéristiques nutritionnelles sont importantes. Celles-ci déterminent la digestibilité de l'ingrédient d'aliments pour animaux et la mesure dans laquelle les nutriments peuvent contribuer au profil nutritionnel du produit animal (en gardant à l'esprit, bien sûr, que l'animal d'élevage joue un rôle crucial). En d'autres termes, la circularité d'un ingrédient d'aliments pour animaux est également déterminée par la mesure dans laquelle les nutriments peuvent être absorbés par l'animal d'élevage et ne sont pas perdus sous forme d'engrais. Par exemple, une focalisation accrue sur les pertes d'azote et de phosphore permettrait de concentrer l'attention sur la digestion et l'excrétion de ces nutriments clés par le bétail.



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)

Rue Montoyer 31, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 720 00 73

E-mail : secretariat@aac-europe.org

Twitter: @aac_europe

<https://aac-europe.org/fr/>